

Article 1 : Présentation

Le Club Union Sportive Orléanaise d'Échecs (USO Échecs) organise le 3° Rapide d'Orléans Serge Desmoulières, dimanche 22 juin 2025, homologué FIDE.

Tous les joueurs licenciés FFE et /ou FIDE, A ou B, peuvent y participer. Un joueur sans licence pourra demander à être licencié au Club au tarif en vigueur afin de participer au tournoi.

Les rencontres se dérouleront au Complexe sportif et culturel Argonaute, 73 bld Marie Stuart – 45000 Orléans.

Inscriptions sur open.chessxp.com jusqu'au vendredi 21 juin, 20h.

Tarifs : 12€ adultes, 6€ jeunes, gratuit pour GMI et MI

Paiement sur place.

Gratuit pour Présidents, Secrétaires ou Trésoriers de Clubs, CDJE ou Ligues.

Article 2 : Règles générales

- Respecter la charte du joueur d'échecs et le code de l'éthique de la FIDE ;
- À ce titre, un comportement correct et silencieux est exigé des joueurs et des spectateurs, sous peine d'expulsion ;
- Respecter la réglementation de la salle (propreté, zone fumeur) ;
- Respecter les éventuelles mesures et protocoles sanitaires ;
- Les téléphones mobiles et autres appareils électroniques devront être éteints et hors de portée des joueurs ;
- Analyse et blitz interdits dans la salle ;
- Pendant la partie, interdiction à un joueur de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Pendant la partie, interdiction à un joueur de transporter un sac ou une veste pouvant contenir un appareil électronique sans la vérification et la permission de l'arbitre.

Article 3 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE. Les appariements et classements se font au Système Suisse ou Haley (accéléré) en fonction du nombre de joueurs, géré par ordinateur (programme PAPI 3.3.8).

Le joueur 1 aura les noirs au démarrage.

Départage : Buchholtz tronqué (1 partie tronquée) puis performance.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs physiquement présents avant 09h55, ou ayant prévenu par téléphone de leur retard (arrivée à 10h10 au plus tard).

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde ou abandonner un tournoi en cours devra prévenir l'arbitre au plus vite.

Pour être prise en compte dans le cours du tournoi, une erreur de résultat à la ronde r doit être signalée à l'arbitre avant les appariements de la ronde r + 2. Sinon elle ne sera corrigée qu'après la fin du tournoi et uniquement pour le classement ELO du joueur (LA art. C-04-2 D-8).

Le nombre de participants à ce tournoi est limité à 60 au maximum.

Article 4 : Cadence

15 minutes avec incrément de 3 secondes par coup.

Article 5 : Horaires

Pointage à partir de 9h00, fin 09h55

Horaires prévisionnels : Ronde 1 : 10h00 ; Ronde 2 : 10h45 ; Ronde 3 : 11h30 ; pause déjeuner ; Ronde 4 : 13h45 ; Ronde 5 : 14h30 ; Ronde 6 : 15h15 ; Ronde 7 : 16h00
Annonce du classement final vers 17h30-18h.

Forfait, pour chaque ronde, après 10 minutes de retard.

Article 6 : début de partie

À chaque ronde, il est de la responsabilité des joueurs de bien vérifier leur N° de table, leur couleur, la position des pièces et la pendule.

Article 7 : en cours de partie

La pendule devra être arrêtée à chaque intervention ou demande d'intervention d'un arbitre.

Article 8 : Fin de partie

Si l'un des joueurs est un jeune U08-U14 l'arbitre doit être appelé afin de valider la fin de partie (mat, pat, abandon, nulle, tombé de drapeau).

Les joueurs devront se serrer la main, ranger les pièces sur l'échiquier, éteindre la pendule et indiquer le résultat à un arbitre.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier, validé et accepté par l'arbitre.

En cas de répétition de position (art. 9.2 des règles du jeu), ou si les 50 derniers coups consécutifs ont été effectués par chaque joueur sans aucune prise et sans mouvement de pion, alors le joueur au trait est autorisé à réclamer la nulle à l'arbitre.

Article 9 : Arbitrage

L'Article A.5 du livre de l'Arbitre s'applique pour l'intégralité de la compétition (règles d'intervention de l'arbitre).

En cas de problème l'arbitre doit être appelé immédiatement mais il peut aussi intervenir de son propre chef. La pendule sera arrêtée.

En cas de coup ou position illégale : sanction de 1 minute en plus pour l'adversaire.

En cas de comportement incorrect, bruyant, dérangeant : sanction avertissement.

En cas de troubles graves ou répétés : expulsion du Tournoi et de la salle avec éventuelles procédures disciplinaires auprès de la FFE.

2 coups illégaux = perte de la partie ;
2 avertissements = 1 minute en plus pour l'adversaire.

Arbitre principal et organisateur : Jean Péniquaud, AFO1

Il n'y a pas de jury d'appel. Une contestation d'une décision de l'arbitre pourra être transmise aux responsables du club et feront l'objet d'un rapport à la DNA (Direction Nationale de l'Arbitrage).

Article 10 : Prix

Les prix sont distribués sur place et sont non cumulables.
Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.
Prix au général : 1° : 150€, 2° : 100€, 3° : 50€, 4° et 5° : 25€
Prix 1° féminine : 50€
Prix 1° jeune U08-U14 : 50€

Tous les participants, accompagnateurs et spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur ainsi que **la « charte des joueurs et joueuses » de la Fédération.**

L'arbitre

L'organisateur

